



ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Portrait

Rencontre avec Maître Isabelle Joron, avocate médiatrice au barreau de Rouen

A l'occasion du lancement du DU de Médiateur de l'Ifomène à Rouen, Maître Joron, diplômée de l'Institut, nous revient sur l'importance de la médiation dans le métier d'avocat.



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts

En savoir plus sur le DU de médiateur **Télécharger la plaquette**

>> Découvrez l'Ifomène



>> Un campus au coeur de Rouen



TÉMOIGNAGE ROUEN

L'ICP Campus de Rouen lance son offre de formation continue en proposant à partir d'avril 2024 le Diplôme universitaire de Médiateur de l'Ifomene, institut de formation à la médiation et la négociation, leader des centres de formation à la médiation en France.

A cette occasion nous avons interviewé Maître Isabelle Joron, avocate médiatrice, Présidente du centre de médiation du barreau de Rouen et alumna de l'Ifomène :

Pouvez-vous nous parler de votre parcours jusqu'à la médiation ?

Je suis avocate depuis 1987 au Barreau de Rouen. Mon activité principale est le droit des personnes, des familles... Cela concerne principalement les litiges rencontrés dans la sphère privée.

J'ai été également membre du conseil de l'ordre de 2016 à 2021. Les différents bâtonniers m'ont confié la tâche de développer les modes amiables au sein du Barreau de Rouen. Je me suis donc intéressée à la médiation et en 2004 j'ai suivi une des premières formations à la médiation dispensée par l'Ifomène de l'ICP.

Rapidement, mon activité d'avocate classique m'a permis de constater que la justice n'était pas toujours suffisamment rapide et humaine dans la prise en charge des besoins des justiciables. La médiation, elle, permet de faire du sur-mesure et de tenir compte des particularités des situations.

En 2015, j'ai suivi le DU2 de médiation de l'Ifomène avec une dizaine de confrères. L'avocat, aujourd'hui, n'est plus seulement celui qui va plaider les dossiers ou développer un certain nombre d'arguments juridiques mais, **de plus en plus, l'avocat s'intéresse aux situations personnelles de ses clients et est à même de proposer d'autres solutions que d'aller batailler devant une juridiction. C'est ainsi que j'ai décidé de me former à la médiation.**

Quelle est la place de la médiation dans votre métier d'avocat depuis votre formation à l'Ifomène ?

Le développement actuel des modes de règlement à l'amiable des litiges oblige l'avocat à connaître le processus de médiation pour pouvoir le proposer, l'expliquer et accompagner son client.

Pour ma part, grâce à mes formations à l'Ifomène, j'ai appris à mieux rechercher, lors des rendez-vous avec mes clients, quels sont véritablement leurs besoins et à travailler avec eux en équipe. Je pense être plus à leur écoute sans rechercher directement une solution juridique, conforme à mes propres critères.

Comment fonctionne la médiation dans le centre de médiation de Rouen ?

Localement la médiation se développe beaucoup. Depuis 2001, le Barreau de Rouen a mis en place le **Centre de médiation du barreau de Rouen, qui regroupe uniquement des avocats médiateurs, ce qui est une spécificité de notre centre.** J'ai le plaisir de présider cette association qui recense 35 adhérents. Le bâtonnier, membre de droit, s'intéresse de près à la médiation et à son développement au sein du Barreau de Rouen.

Nous avons deux objectifs principaux :

participer au développement de la médiation au sein des juridictions rouennaises
participer à la formation à la médiation.

Ainsi, nous organisons régulièrement des séquences de formation continue et des séances d'analyse de façon à échanger entre nous sur nos pratiques et éventuelles difficultés. C'est d'ailleurs une obligation pour un médiateur de continuer à se former tout au long de son activité. Le centre de médiation est également tenu d'avoir des contacts réguliers avec les juridictions. Pour cela, nous rencontrons régulièrement la cour d'appel, le tribunal judiciaire ou des juridictions plus spécialisées comme le tribunal de commerce, le conseil des prudhommes, le tribunal administratif... Tous développent beaucoup la médiation.

Découvrez l'interview de Maître Joron dans *Ouvertures*, la chronique de l'ICP Campus de Rouen sur RCF

J'écoute l'interview

Publié le 22 janvier 2024 – Mis à jour le 29 février 2024

A lire aussi

À LA
UNE

ROUEN

TÉMOIGNAGE

Tous les tags